

**JOURNÉE D'ÉTUDE**  
**ANALYSE DES RISQUES INCENDIE :**  
**UNE APPROCHE PRAGMATIQUE**  
**11 DÉCEMBRE 2015 - NAMUR**



### INTRODUCTION

Les environnements très différents et la diversité des occupants d'un bâtiment ne permettent pas de fixer un cadre complet et immuable relatif aux prescriptions des installations de prévention des incendies. Les textes de loi ne peuvent prendre en compte que quelques cas généraux, sans pouvoir entrer dans les cas spécifiques bien plus nombreux. L'Arrêté Royal du 28 mars 2014 a pallié à cette situation en introduisant les principes de l'analyse des risques comme point de départ pour la mise en oeuvre par chaque entreprise d'une stratégie en adéquation avec le niveau de ses risques d'incendie.

Mais comment s'y prendre ? Jusqu'où faut-il "pousser" l'analyse des risques ? Comment discerner les points d'action prioritaires ? Les solutions choisies, qui doivent parfois faire l'objet d'investissements financiers, sont-elles les plus adéquates ? Comment déterminer le retour sur investissement ? Autant de questions qui se posent et qui ne peuvent trouver solution que par une approche pragmatique de la gestion des causes et des conséquences des incendies.

Trop souvent il est constaté sur le terrain que le préventiviste ne sait pas par où commencer. Ou que du contraire, il se focalisera sur une problématique donnée sans considérer le cadre général de la situation dans laquelle se trouve son entreprise. La suppression d'une grande partie du "bien connu" article 52 du RGPT déstabilise et donne à certains la sensation de ne plus avoir de base concrète pour développer leur politique de prévention.

Or, bien maîtrisée, l'analyse des risques est un superbe outil de prévention ! Ajouter à votre boîte à outil !

### ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

Toutes les entreprises, employeurs et conseillers en prévention qui éprouvent des problèmes ou des incertitudes à mettre en oeuvre l'analyse obligatoire des risques d'incendie trouveront ici des solutions et outils concrets.

### PRIX: €150 HTVA

Compris:

- la session d'information
- les exposés
- la Notice Technique ANPI NTN 172 "Check-list relative à la prévention des incendies sur les lieux de travail" (valeur € 25,38 HTVA),
- le lunch sandwiches
- la réduction de 50€ sur la commande d'un audit « Analyse de risque » signée au plus tard le 31/12/2015 (non cumulable)

Réductions: voir bulletin d'inscription



### PROGRAMME

- 08h30 Accueil
- 09u00 Introduction
- 09u15 Cadre réglementaire - Aspects pratiques
- 09u45 Cadre normatif - Comment s'y retrouver ?
- 10u00 Les techniques d'analyse des risques pour la prévention des incendies
- 10u30 Pause
- 10u45 Inventaire des dangers d'incendie :  
Notice Technique ANPI NTN 172
- 11u00 Analyse rapide des risques :  
Dossier Technique ANPI DTD 156
- 11u30 Analyse approfondie des risques :  
Méthodologie ANPI
- 12u00 Retours d'expérience
- 12u30 Questions & Réponses
- 13u00 Lunch (sandwiches)

### LIEU

Moulins de Beez  
Rue du Moulin de Meuse, 4  
B-5000 Namur

### PLAN D'ACCÈS

- En venant de Bruxelles: autoroute E411, sortie 14 Namur-Bouge, N90, direction Namur puis direction Beez
- En venant de Lille - Tournai- Mons-Charleroi- Liège: autoroute E42, échangeur de Daussoulx, prendre l'E411 direction Namur, Luxembourg, sortie 14 Namur-Bouge, N90, direction Namur puis direction Beez
- En venant d'Arlon: autoroute E411, sortie 15 Jambes-Andenne-Loyers, direction Jambes puis direction Beez

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**ANALYSE DES RISQUES INCENDIE :**  
**UNE APPROCHE PRAGMATIQUE**

**11 DÉCEMBRE 2015 - NAMUR**



Pour confirmer sa participation:

- soit par email: fpb@anpi.be
- soit par fax: 010/47 52 70
- soit par courrier : ANPI asbl

Parc scientifique Fleming  
Granbonpré 1  
B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Nom: .....

Prénom: .....

Fonction: .....

Société: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Localité: .....

TVA: BE .....- .....-.....

Téléphone: .....

Fax: .....

GSM: .....

E-mail: .....

s'inscrit à la 1/2 journée d'étude du vendredi 11 décembre 2015 et s'engage à verser le montant de l'inscription dès réception de la facture.

Bénéficie d'une réduction (non-cumulable) de:

- 10% en tant qu'abonné au Centre de documentation de l'ANPI\*
- 10% en tant que affilié à une fédération sectorielle Membre de ANPI asbl
- 50% en tant que membre des zones et services publics d'incendie
- 50% en tant qu'étudiant ou membre d'un corps académique

Date: .....

Signature: .....

Une confirmation de votre inscription vous sera adressée par e-mail.

\* un abonnement (voir [www.anpi.be](http://www.anpi.be)) avant le 1er décembre 2015 donne droit à la réduction



**INFOS ANPI ASBL**

ANPI, issu des secteurs de l'assurance et de l'industrie visant la prévention des incendies et des vols, est une association sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les bonnes pratiques existantes et d'établir des règles de conduites en absence de textes officiels. ANPI se doit de garantir la fiabilité des produits, des installations et des services associés, par voie d'inspections, d'essais laboratoires et de certifications.

ANPI avalise ainsi la conformité des procédures organisationnelles et des dispositifs matériels de prévention en respect avec la loi et les exigences de qualité requises par les assureurs. A ce titre ANPI propose non seulement ses services dans le cadre du marquage légal CE mais aussi pour les marques de qualité volontaires telles que BOSEC, INCERT, BENOR, I3 et S3.

Son infrastructure en laboratoires pour les essais de compatibilité électromagnétique (EMC), de sécurité électrique, d'indices de protection (IP), d'environnements climatiques et de corrosion vient ici idéalement compléter les dispositifs dédiés à la prévention incendie et intrusion.

ANPI est un organisme accrédité par BELAC et est notifiée auprès de la Commission européenne pour la vérification des exigences reprises dans les directives relatives à la compatibilité électromagnétique, à la sécurité électrique et aux matériaux de construction.